

## **APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE DE GESTION DE VOYAGES**

### **1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

La Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), un prestataire de services de Coopération Internationale pour le développement durable actif au niveau mondial, avec plus de 50 ans d'expérience dans les domaines les plus variés comme le développement rural, bonne gouvernance, énergie et environnement, promotion de la paix et de la sécurité. Elle coopère avec les secteurs publics et privés. Son objectif principal est d'améliorer durablement les conditions de vie des populations dans les 140 pays d'intervention. Son siège se trouve à Eschborn et à Bonn en Allemagne.

Le bureau de Conakry est rattaché au Bureau Régional de la GIZ à Freetown avec ses différents Projets/Programmes mis en œuvre en Guinée. Les thèmes transversaux (main streaming genre, VIH et bien-être du personnel) sont intégrés dans les activités de ces différents projets.

### **2. OBJET**

A travers ses projets et programmes, la GIZ souhaite recruter une agence de Voyage qualifiée, compétente et accréditée pour répondre à tous les besoins en matière de voyages nationaux et internationaux, location de véhicule, réservation de chambre d'hôtel, pour une durée d'un an, renouvelable qui couvrirait la fourniture de services de gestion de voyages, ci-après dénommés " Services de gestion de voyages " pour le bureau de la GIZ.

La GIZ invite les Agences de voyages intéressés à nous produire les documents suivants :

- a. Lettre de présentation de la compagnie
- b. Statut de l'entreprise
- c. NIF
- d. Certificat de l'IATA ;
- e. Une preuve de l'exécution de 3 contrat similaire avec des organismes internationaux évoluant en Guinée
- f. Copies légalisées du RCCM,
- g. Quitus Fiscal en cours de validité
- h. Preuve d'existence d'un compte bancaire au nom de l'Entreprise

1. Sur la base des réponses du présent appel à manifestation d'intérêt, et suite à une première analyse des dossiers, la GIZ établira une liste restreinte et un Dossier d'Appel d'Offre ou les services demandés et les résultats attendus seront défini dans les termes de référence (TDR) qui seront envoyées aux sociétés jugées techniquement conformes. Une deuxième analyse comparative des offres (Technique et Financière) désignera la compagnie expérimentées et crédible avec laquelle un contrat cadre d'un an renouvelable sera établi.
  
2. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes aux procédures de la GIZ. Il est à noter que l'intérêt manifesté n'implique aucune obligation de la part de la GIZ de conclure un contrat avec ce dernier.
  
2. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française et portant clairement la mention « **APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UNE SOCIETE DE GESTION DES VOYAGES : PN° 99.9240.5-005.00** du lundi au vendredi de 9h00 à 14h00 et au plus tard le **12.07.2021** au **Bureau de la GIZ à Conakry, sise DI.256 Corniche Nord, Cité ministérielle/Commune de Dixinn – BP. 4100, Conakry, République de Guinée.** Ou par courriel @ : GN\_Quotation@giz.de
  
3. Les questions et demandes de clarification seront adressées à l'adresse suivante :  
  
giz-guinea@giz.de